

SYNTHESE DES CRITERES RETENUS POUR LA SUBVENTION

Autres subventions	Composition du bureau directeur :
Conseil Départemental :	<input type="checkbox"/> Bureau composé uniquement du président, secrétaire et trésorier
Commune du secteur (par commune) :	<input type="checkbox"/> Bureau composé uniquement du président, secrétaire, trésorier et des membres actifs dans le décisionnel
Nombre d'adhérents :	<input type="checkbox"/> Idem avec structuration en commissions
Fertois :	<input type="checkbox"/> Bureau composé uniquement du président, secrétaire, trésorier, membres actifs dont jeune(s) de 18 à 25 ans
Non Fertois (par commune) :	<input type="checkbox"/> Idem avec structuration en commissions
Montant annuel des cotisations (à détailler si nécessaire)	

REPARTITION DES ADHERENTS	
- 8 ans	
De 8 à 12 ans	
De 12 à 18 ans	
De 18 à 60 ans	
+ 60 ans	

Implication dans la vie de la commune (manifestations, stages, portes ouvertes...) :

Pratiques sportives développées :

- Cours uniquement
- Compétition départementale
- Compétition départementale + loisirs
- Compétition régionale, compétition départementale
- Compétition régionale, départementale + loisirs